

**SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 21 octobre 2019**

19-170 Suivi transport adapté .....	2
19-171 Octroi de mandat – Système d’information voyageur .....	3
19-172 Octroi de mandat – Coordination du stationnement incitatif .....	3
19-173 Adjudication appel d’offres STS 2019-005 – Lave-glace.....	4
19-174 Adjudication appel d’offres STS 2019-007 – Huile et Lubrifiant .....	4
19-175 Ratification appel d’offres 2019-296 – Contrôle des sols et matériaux – Création d’un corridor d’écocomobilité, aménagement des accès et constructions des stations Cégep et UQAC .....	4
19-176 Ratification mandat – Production d’enseignes pour les infrastructures du corridor d’écocomobilité (19- 168) .....	5
19-177 Ratification octroi de mandat- Urbaniste pour le stationnement incitatif Chicoutimi, secteur sud (19- 126) .....	5
19-178 Tarification des municipalités .....	6
19-179 Convention cadre l’ATUQ – Achats regroupés 2020 .....	6
19-180 Politique de référencement interne .....	7
19-181 Correspondance .....	8
19-182 Dépositaires .....	8
19-183 Budget 2020.....	8
19-184 Approbation des comptes et états financiers .....	9
19-185 Information Réseau.....	9
19-186 Rapports d’achalandage .....	9
19-187 Revue de presse et éléments promotionnels .....	9
19-188 Date et lieu de la prochaine séance .....	9
19-189 Conceptualisation préliminaire – Poursuite du projet de corridor d’écocomobilité - Ardoises .....	9
19-190 Conceptualisation préliminaire – Poursuite du projet de corridor d’écocomobilité – Jean-Yves Bouchard urbaniste .....	10
19-191 Affaire diverses – Mise en place d’un pont roulant et de câble de vie au bâtiment du 1330 rue Bersimis .....	10

19-192 Affaire diverses – Vente d'autobus usagés ..... 11

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue au 300 rue Dubuc, arrondissement Chicoutimi, le 21 octobre 2019 à 16 h 00, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Brigitte Bergeron, Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Jean-Marc Crevier, Martin Harvey, Marc Pettersen et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général, et Mesdames Natacha Boies, directrice de l'exploitation, ainsi que Claudia Bolduc, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier  
Appuyé par Mme Lina Tremblay

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE l'ordre du jour soit accepté en retirant les points suivants : « Adjudication appel d'offres STS 2019 004 - Antigél » et « Adjudication appel d'offres STS 2019-006 – Fluide gaz échappement diesel (urée) ».

En ajoutant les points suivants : « Octroi de mandat conceptualisation préliminaire – Poursuite du projet de corridor d'écomobilité – Ardoises architecture », « Octroi de mandat conceptualisation préliminaire – Poursuite du projet de corridor d'écomobilité – Jean-Yves Bouchard urbaniste », « Mise en place d'un pont roulant et de câble de vie au bâtiment situé au 1330 rue Bersimis » et « Vente d'autobus usagés ».

Il est proposé par M. Martin Harvey  
Appuyé par Mme Martine Lafond

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2019 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 septembre 2019 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

**19-170 Suivi transport adapté**

Le directeur général de la STS fait l'état de la situation en ce qui concerne le transport adapté à ses administrateurs. Il leur fait part des derniers développements suite à la rencontre du 8 octobre dernier avec la mairesse ainsi que les organismes impliqués.

### **19-171 Octroi de mandat – Système d'information voyageur**

CONSIDÉRANT que la STS désire mettre en place de l'information voyageur en temps réel pour ses usagers dans le but d'optimiser son réseau ;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessite la production, la gestion et l'intégration de plusieurs flux de données sur mesure ;

CONSIDÉRANT que cette initiative est admissible à du financement de la part du gouvernement.

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Société de transport du Saguenay puisse mandater la firme ITES Media afin que cette dernière procède à l'intégration de données en temps réel sur son réseau pour un montant de 20 276,00 \$ avant taxes.

### **19-172 Octroi de mandat – Coordination du stationnement incitatif**

CONSIDÉRANT que la STS procède actuellement à la construction d'un stationnement incitatif à Chicoutimi, secteur sud ;

CONSIDÉRANT que la STS doit mandater une ressource afin d'assurer la coordination de ce projet ;

CONSIDÉRANT que la construction d'un stationnement incitatif s'intègre au projet de corridor d'écomobilité et que le gestionnaire de projet nommé dans ce dossier est M. Jean-Sébastien Gohier.

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Martin Harvey  
Appuyé par M. Michel Tremblay

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De mandater M. Jean-Sébastien Gohier à titre de gestionnaire de projet pour la construction du stationnement incitatif à Chicoutimi, secteur sud pour un montant approximatif de 15 000 \$ avant taxes.

### **19-173 Adjudication appel d'offres STS 2019-005 – Lave-glace**

CONSIDÉRANT que la Société a procédé à des demandes de soumissions par invitation pour la fourniture de lave-glace ;

CONSIDÉRANT les soumissions conformes reçues dans les délais cités à l'appel d'offres.

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron  
Appuyé par Mme Martine Lafond

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le contrat pour la fourniture du lave-glace soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Distribution Marcel et fils pour un montant avant taxes de 0,59 \$ le litre.

### **19-174 Adjudication appel d'offres STS 2019-007 – Huile et Lubrifiant**

CONSIDÉRANT que la Société a procédé à des demandes de soumissions par invitation pour la fourniture d'huile et de lubrifiant ;

CONSIDÉRANT les soumissions conformes reçues dans les délais cités à l'appel d'offres.

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron  
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le contrat pour la fourniture d'huile et de lubrifiant soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Distribution Marcel et fils pour la somme de 58 235,80 \$ avant taxes.

### **19-175 Ratification appel d'offres 2019-296 – Contrôle des sols et matériaux – Création d'un corridor d'écomobilité, aménagement des accès et constructions des stations Cégep et UQAC**

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay a fait paraître un appel d'offres invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour le contrôle des sols et des matériaux du projet relatif à la création d'un corridor d'écomobilité comprenant l'aménagement des accès et la construction des stations Cégep et UQAC ;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

ENGLOBE CORP. (NEQ : 1167280206) 363, rue Joseph-Gagné Sud, La Baie (Québec) G7B 3P6	44 450,00 \$
GHD CONSULTANTS LTÉE (NEQ : 1171077796) 1600, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi (Québec) G7J 4N1	39 500,00 \$

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme Lina Tremblay  
Appuyé par M. Michel Tremblay

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Société de transport de Saguenay adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit GHD Consultants Ltée pour la somme de 39 500,00\$ avant taxes.

**19-176 Ratification mandat – Production d’enseignes pour les infrastructures du corridor d’écocomobilité (19-168)**

CONSIDÉRANT la résolution #19-168 adoptée lors du conseil d’administration du 16 septembre dernier concernant la production d’enseignes pour le corridor d’écocomobilité ;

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres sur invitation a été envoyé à au moins deux fournisseurs ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme était Enseignes ESM.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par Mme Lina Tremblay

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De ratifier l’octroi du contrat à Enseignes ESM pour la production des enseignes du corridor d’écocomobilité pour la somme de 41 671,56 \$ avant taxes.

**19-177 Ratification octroi de mandat- Urbaniste pour le stationnement incitatif Chicoutimi, secteur sud (19-126)**

CONSIDÉRANT la résolution #19-126 adoptée lors du conseil d’administration du 04 juillet dernier concernant des services professionnels en urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE ladite résolution consistait à attribuer une banque d'heure de 20 000 \$ avant taxes à la firme Jean-Yves Bouchard urbaniste ;

CONSIDÉRANT qu'une fois les travaux complétés, ce montant équivaut maintenant à 21 770 \$ avant taxes.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron  
Appuyé par Mme Martine Lafond

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser les modifications apportées au contrat de la firme Jean-Yves Bouchard urbaniste concernant les plans et devis pour le stationnement incitatif à Chicoutimi, secteur sud.

**19-178 Tarification des municipalités**

CONSIDÉRANT que les tarifs actuels sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 ;

CONSIDÉRANT que la tarification est sujette à une hausse annuelle ;

CONSIDÉRANT que le coût de la vie augmente chaque année ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier  
Appuyé par M. Martin Harvey

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Société de transport du Saguenay adopte une hausse tarifaire équivalente à 1,9 % de la valeur actuelle qui sera rétroactive à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**19-179 Convention cadre l'ATUQ – Achats regroupés 2020**

CONSIDÉRANT que les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, dont la Société de transport du Saguenay, sont en mesure d'établir dès maintenant certains de leurs besoins respectifs et prévisibles pour l'acquisition de divers biens ou services pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT qu'un regroupement d'achat constitué desdites sociétés de transport, pour l'acquisition de ces biens et services, permet à celles-ci de bénéficier des avantages d'un important pouvoir d'achat ainsi que d'une meilleure stratégie et planification du processus d'approvisionnement ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article # 89 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, une société peut confier à une autre personne morale de droit public, le mandat d'acquérir pour elle tout bien ou service;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay de même que les autres sociétés de transport membres de l'ATUQ sont des personnes morales de droit public au sens de l'article # 89 de la loi précitée ;

CONSIDÉRANT le projet de convention cadre à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, pour divers achats regroupés en 2020 ;

### **POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par Mme Martine Lafond  
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'entériner la convention cadre pour divers achats regroupés en 2020, à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, telle que déposée ;

QUE le directeur général et la trésorière soient et ils sont, par les présentes, autorisés à agir comme représentants officiels de la Société de transport du Saguenay à toutes fins prévues à ladite convention et plus particulièrement, quant à l'avis écrit de confirmation définitive de la nature et de l'étendue des mandats ainsi qu'à la levée de toutes options prévues à l'intérieur d'une entente;

QUE le directeur général et la trésorière soient et ils sont, par les présentes, autorisés à signer la convention cadre pour divers achats regroupés en 2020, pour et au nom de la Société de transport du Saguenay;

QUE la Société se réserve le droit de se prévaloir des prix soumissionnés par le plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des appels d'offres regroupés, à n'importe lequel moment pendant la durée du contrat d'approvisionnement et ce, malgré l'absence d'indication de montant en regard d'une entente spécifique à l'annexe 1 de ladite convention cadre.

### **19-180 Politique de référencement interne**

CONSIDÉRANT les difficultés d'embauche qui affecte actuellement le recrutement de chauffeurs à la STS ;

CONSIDÉRANT QUE la STS désire mettre en place différents facilitateurs afin de favoriser l'embauche de candidats qualifiés,

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme Lina Tremblay  
Appuyé par M. Martin Harvey

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'ADOPTER la Politique de référencement interne dans son intégralité laquelle sera en vigueur à compter d'aujourd'hui.

**19-181 Correspondance**

De noter le dépôt de la correspondance en date du 19 août 2019.

**19-182 Dépositaires**

CONSIDÉRANT le déploiement du projet Accès Libre à l'UQAC ;

CONSIDÉRANT QUE la STS désire ouvrir un nouveau point de service plus accessible pour sa clientèle ;

CONSIDÉRANT que le point de service actuel de l'UQAC, la COOPSCO, offre des heures de service restreintes ;

CONSIDÉRANT qu'il serait inadéquat d'avoir deux points de service au même endroit.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme Lina Tremblay  
Appuyé par Mme Martine Lafond

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser le STS à procéder à l'ouverture d'un nouveau point de service à la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi ;

D'autoriser la STS à procéder au retrait de la COOPSCO à titre de dépositaire pour le compte de la STS.

**19-183 Budget 2020**

Le directeur général de la STS informe ses administrateurs que le dépôt du budget 2020 aura lieu prochainement. Le budget sera d'abord présenté en comité exécutif avant d'être déposé au prochain C.A. du 18 novembre.

#### **19-184 Approbation des comptes et états financiers**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le caisse-déboursés du mois d'août 2019 soit, et il est par les présentes, approuvé et l'autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes ;

QUE les états financiers du mois d'août 2019 soient, et ils le sont par les présentes, approuvés.

#### **19-185 Information Réseau**

La directrice de l'exploitation informe les administrateurs des différents changements réseaux qui seront effectifs suite à la mise en service de la station Cégep.

#### **19-186 Rapports d'achalandage**

Le directeur général de la STS informe les administrateurs d'une hausse d'achalandage de 27 % depuis le début de l'année 2019. En ce qui concerne la période estivale, les mois de mai, juin, juillet et août ont également présentés une hausse par rapport à l'année de référence.

#### **19-187 Revue de presse et éléments promotionnels**

La secrétaire générale invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

#### **19-188 Date et lieu de la prochaine séance**

La prochaine séance du conseil d'administration de la STS se déroulera le 18 novembre prochain à la pulperie de Chicoutimi.

#### **19-189 Conceptualisation préliminaire – Poursuite du projet de corridor d'écomobilité - Ardoises**

CONSIDÉRANT QUE la STS désire poursuivre son projet de corridor d'écomobilité dans le secteur du Centre-ville de Chicoutimi ;

CONSIDÉRANT qu'avant d'entreprendre un quelconque projet, des analyses préliminaires doivent être faites dans le secteur.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser la STS à octroyer un mandat de conceptualisation préliminaire pour la poursuite du projet de corridor d'écomobilité à la firme Ardoises architecture pour une somme n'excédant pas 25 000 \$ taxes incluses.

**19-190 Conceptualisation préliminaire – Poursuite du projet de corridor d'écomobilité – Jean-Yves Bouchard urbaniste**

CONSIDÉRANT QUE la STS désire poursuivre son projet de corridor d'écomobilité dans le secteur du Centre-ville de Chicoutimi ;

CONSIDÉRANT qu'avant d'entreprendre un quelconque projet, des analyses préliminaires doivent être faites dans le secteur.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser la STS à octroyer un mandat de conceptualisation préliminaire pour la poursuite du projet de corridor d'écomobilité à la firme Jean-Yves Bouchard urbaniste pour une somme n'excédant pas 25 000 \$ taxes incluses.

**19-191 Affaire diverses – Mise en place d'un pont roulant et de câble de vie au bâtiment du 1330 rue Bersimis**

CONSIDÉRANT que la STS s'occupe elle-même de l'entretien de ses véhicules ;

CONSIDÉRANT QUE la STS désire faire l'acquisition d'un pont roulant et de lignes de vies afin d'assurer la sécurité de ses employés lors d'entretien sur l'unité de toit de ses véhicules ;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron  
Appuyé par Mme Lina Tremblay Tremblay

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser le STS à octroyer un mandat pour la mise en place d'un pont roulant et de câble de vie au bâtiment du 1330 rue Bersimis à Chicoutimi pour une sommes n'excédant pas 20 300 \$ avant taxes.

**19-192 Affaire diverses – Vente d'autobus usagés**

CONSIDÉRANT que la Société a demandé, par voie d'invitation, des soumissions pour la disposition de sept (7) véhicules usagés (# 9803, 9902, 9903, 9904, 9905, 9907 et 2002) ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans les délais cités à l'appel d'offres ;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier  
Appuyé par Mme Martine Lafond

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les six (7) véhicules usagés (# 9803, 9902, 9903, 9904, 9905, 9907 et 2002) soient vendus au soumissionnaire conforme le plus offrant, soit à Jean Racine, pour un montant total de 10 234 \$.

**Période de questions**

Mme Manon Blackburn fait un commentaire sur la rapidité à laquelle se déroule le conseil d'administration en demandant si les discussions sur les coupures du transport adapté ont été aussi faciles à conclure. Elle enchaîne ensuite avec une question à savoir si cette décision a été votée au conseil d'administration et si tous les administrateurs y avaient donné leur consentement.

Madame Sylvie Jean de l'ADHIS questionne le conseil d'administration à savoir s'il est possible de mettre des dispositions en place afin d'établir des prévisions concernant l'augmentation d'achalandage au transport adapté.

Elle enchaîne par la suite en mentionnant que les mesures mises de l'avant pour contrer les problèmes au transport adapté doivent faire l'objet d'une représentation au niveau provincial et fédéral.

M. Jean Morissette mentionne aux administrateurs que si Intercar payait ses chauffeurs, il n'y aurait pas de problème de main-d'œuvre.

Mme Larouche, une citoyenne, mentionne aux administrateurs qu'il ne doit pas être intéressant pour les chauffeurs de conduire un autobus quand il est vide. Elle demande par la suite s'il est possible de faire quelque chose pour remédier à la problématique reliée au transport adapté.

M. Gilbert Talbot questionne les administrateurs à savoir quelle est la vision à long terme de la STS par rapport au transport adapté. M. Talbot mentionne également que le jour où il y aura une table de concertation sur le sujet, le comité citoyen pour l'amélioration du transport en commun serait ouvert à en faire partie.

Mme Blackburn questionne la STS à savoir si on prévoit une hausse du budget accordé pour le transport adapté. En référence au point 15 de l'ordre du jour, elle demande aux administrateurs si Intercar prévoit aussi une politique de référencement interne pour l'embauche de chauffeur. Elle demande aussi si dans le cadre des travaux du corridor d'écomobilité nous prévoyons adapter les accès aux personnes handicapées visuelles.

Mme Francine Gagnon mentionne aux administrateurs que oui il faut mettre en place un comité de travail pour le transport adapté, mais il y a aussi un travail en amont à faire au niveau du Ministère des transports.

Mme Laurianne Paquin remercie la STS pour son soutien pour la conservation de son organisme (IntergrAction). Elle mentionne en contrepartie que dans tout ce dossier ce sont encore les personnes à mobilité réduite que l'on prive.

Mme Bianca Girard interroge la STS à savoir si le transport adapté a toujours été donné en sous-traitance. Elle renchérit ensuite à la réponse de la STS en demandant si c'est davantage pour avoir une plus grande efficacité ou si c'est une question d'argent. Elle termine en demandant s'il ne serait pas possible de donner le contrat à plusieurs sous-contractants plutôt qu'à une seule entreprise en mentionnant que cela pourrait régler le problème.

M. Daniel Côté, père d'un enfant handicapé, réprimande le mode de fonctionnement de la STS pour l'attribution des contrats. Est-ce que d'attribuer un contrat au plus bas soumissionnaire est vraiment la meilleure façon de procéder?

Il demande également si l'augmentation annuelle du budget de la STS prévoit une augmentation proportionnelle du budget pour le transport adapté.

M. Gilbert Talbot intervient auprès des administrateurs pour leur demander pourquoi la STS n'entre pas en poursuite contre Intercar si ce dernier ne répond plus adéquatement aux termes du contrat.

M. Côté souligne à la STS que le ratio du budget du transport adapté devrait être proportionnel à l'augmentation du budget global.

Levée de l'assemblée à 17 H 42